

**DEUDON-GUERCY Valentine**

**L2 Histoire de l'Art, Option Patrimoine**

**Année : 2011-2012**

**LA SOCIETE MUSICALE SAINT-MARTIN**



**CHAMPS (gris=notice minimum)**

Date de rédaction de la notice  
Nom du rédacteur de la notice

**CONTENU DES CHAMPS**

déc-11  
Deudon-Guercy Valentine

**DESIGNATION**

Dénomination  
Titre courant

Maison  
Société Musicale Saint-Martin

**LOCALISATION**

Région  
Département  
Commune  
NSEE  
Nbre d'étude  
Adresse

Aquitaine  
33  
Pessac  
33 318  
80, Avenue Pasteur

Zone Lambert ou autres

Lambert II

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point

X=1412514.80 ; Y=4184810.07

**HISTORIQUE**

Datation des campagnes principales de construction  
Année

3e quart du 19e siècle  
1869

Auteur de l'œuvre

Inconnu

Commentaire historique

L'échoppe qui accueille la Société Musicale Saint-Martin, a été inaugurée le 8 août 1869. Dans les années 1970, elle a subi quelques rénovations. En 2011, elle a été aménagée pour faciliter l'accès aux handicapés.

**DESCRIPTION**

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre  
Matériau de la couverture  
Partie d'élévation extérieure  
Type de la couverture  
Placement, forme et structure de l'escalier  
Commentaire descriptif

Pierre de taille, moyen appareil  
tuile en terre cuite  
élévation à travée  
intérieur de l'édifice plafonné  
rez-de-chaussée

Sur le terrain est construite l'échoppe selon l'axe de la route, un jardin et local. La façade est symétrique et surmontée d'un fronton. Elle est composée de deux fenêtres et d'une porte en bois.

Typologie

échoppe ; couloir central ; cuisine ; bureau ; WC ; salle de répétition au fond de la maison

**STATUT JURIDIQUE**

Statut de la propriété

Propriété d'une association

## LA SOCIÉTÉ MUSICALE SAINT-MARTIN

### HISTORIQUE :

Fondée le 24 Août 1861, la Société Musicale Saint-Martin, occupait les locaux de la future école Aristide Briand à Pessac. A ses débuts, elle était installée dans la salle de prétoire et de la justice de Paix, la future mairie. Pour le financement, les membres de l'association ont fait appel au soutien de diverses personnes selon le principe du mécénat.

La Société Musicale Saint-Martin obtient le statut de « Société Mutualiste » suite à l'arrêté préfectoral du 14 mars 1865. Elle prend désormais en charge, jusqu'à la création de la Sécurité Sociale en 1945, les frais médicaux de ses adhérents.

En 1868, Edmond Grangeneuve qui est alors le président de l'association, achète le terrain 80 avenue Pasteur, au lieu-dit d'Archevêque, à Mr Clouzet pour 1680 Francs. La construction de l'échoppe débute alors. Elle est inaugurée le 8 Août 1869.

Entre 1914 et 1919, suite à la Première Guerre Mondiale, les activités de la Société Musicale Saint-Martin sont suspendues. Son président alors en poste, Mr Brezzin notaire à Pessac, est réquisitionné avec d'autres musiciens.

Le 13 avril 1940 l'association hérite de son siège social. Un an plus tard, ses locaux sont réquisitionnés par la Kommandantur puis par le Secours national du Régime de Vichy.

Dans les années 1970, l'échoppe subit quelques rénovations. Cependant, on ne note aucuns changements notables ni au niveau de son architecture, ni de son aménagement.

Entre 2010 et 2011, des travaux d'aménagement sont entrepris afin de faciliter l'accès et la circulation des handicapés dans et autour de l'échoppe. Le couloir d'entrée est élargit pour un meilleur accès aux toilettes. Sous la première fenêtre de la façade Est de la maison, se trouvait auparavant une petite porte d'accès aux toilettes qui a été rebouchée. Le local dans le jardin a également été rénové.

Sur une photo datant de 1907 et une autre de la fin des années 1980, (Cf : photographies) on remarque que la première fenêtre de la façade Ouest n'est pas ajourée comme c'est le cas aujourd'hui. Les raisons de ce changement me sont inconnues.

L'identité de l'architecte de l'échoppe associative n'est pas connue. Cependant le nom d'un certain Mr Ducours est avancé. Cette information reste à vérifier.

### DESCRIPTION :

La maison qui abrite La Société Musicale Saint-Martin est une échoppe construite selon un plan régulier, aligné sur la rue. Elle est située « à l'encoignure du chemin de Madame Couture et de la grande route » (Cf: texte des archives de l'association, non communiqués dans ce dossier.) Sur l'ensemble du terrain se trouvent, l'échoppe en elle-même, un jardin et un petit local situé à l'ouest de ce dernier. L'échoppe mesure 12,18 m de longueur pour 11,08 m de largeur. Sa superficie est de 116,20 m<sup>2</sup> et sa hauteur sous plafond de 3m60. (Cf : croquis).

### L'intérieur de l'échoppe :

A l'intérieur du bâtiment, un couloir de 6,60 m<sup>2</sup> dessert sur sa gauche une cuisine de 12,15 m<sup>2</sup> de superficie. Tandis que sur sa droite, sont aménagés un bureau de 6,20 m<sup>2</sup> et des toilettes de 3,15 m<sup>2</sup>. Au bout de ce couloir, se situe la salle de répétition d'une superficie de 88,10 m<sup>2</sup>. La répartition des pièces a été spécialement conçue pour privilégier l'accès à l'espace destiné aux répétitions des musiciens. Concentrons-nous, sur l'étude de cette salle en particulier.

Le plafond de la salle de répétition est recouvert d'un faux-plafond avec un éclairage encastré. (Cf : photographie). Sous ce faux-plafond, a été peinte une fresque avec les noms de célèbres musiciens.

Les murs sont recouverts d'une peinture blanche.

Au sol, des petits carreaux rouges ont été posés. Si l'on s'en rapporte aux programmes de construction d'échoppes en cours, à la même période sur Bordeaux, on peut supposer que ces carreaux sont réalisés à partir de ciment comprimé, un matériau peu coûteux, solide et hydrofuge.

Dans chaque angle de la pièce, se trouvent des porte-manteaux accrochés aux murs. Ils sont en bois (Cf : photographie). Sur le mur nord, se trouvent, deux plaques avec les noms des bienfaiteurs de

la Société Musicale. On y observe, des différences au niveau de la calligraphie employée pour écrire les noms. Ces dissemblances, peuvent laisser penser que ces deux plaques ne datent pas de la même époque ou bien, qu'elles n'ont pas été réalisées par la même personne. Sur le mur Est, sont installées une statue représentant une jeune femme tenant entre ses mains ce qui semble être un instrument de musique. Elle est encadrée par deux imposants cors. (Cf : photographie). Ces objets datent des débuts de la Société Musicale. A l'opposé de la pièce, est placé le buste en plâtre d'Edmond Grangeneuve, président-fondateur de l'association.(Cf : photographie). A ses côtés, se trouve également une plaque commémorative en l'honneur de cinq musiciens décédés lors de la Première Guerre Mondiale. D'autres objets en rapport avec l'histoire et les activités de la musicale sont entreposés dans la pièce. Parmi les plus anciens, on retrouve, un lampadaire du 19<sup>ème</sup> siècle lorsque l'éclairage fonctionné au gaz. (Cf : photographie)

La Société Musicale Saint-Martin garde précieusement sa bannière qui date de sa fondation.

#### Façade Nord de l'échoppe : (Cf : photographie)

-Le mur est en pierres de taille de moyen appareil. Une couche craquelée à certains endroits le recouvre. La matière qui compose cette couche m'est inconnue. Peut-être s'agit-il d'un enduit de protection ?

-La porte est inscrite dans un arc en plein-cintre. Elle fait office d'issue de secours. Son format ainsi que ces matériaux de construction font, donc, l'objet d'une réglementation bien précise.

-La porte est encadrée par deux fenêtres, elles aussi en plein-cintre. Ces dernières ont du certainement faire l'objet de retouches ou de rénovations à en juger par les traces de fissures rebouchées et de pierres plus apparentes que sur l'ensemble du mur.

-L'escalier droit compte deux degrés de marches. Il en comptait anciennement trois mais, le degré inférieur a disparu au profit du chemin d'accès pour les handicapés. Cet escalier semble être demi-hors-œuvre.

#### Façades Est et Ouest de l'échoppe : (Cf : photographie)

-Les murs de ces façades sont en pierres de taille de moyen appareil.

-Chaque façade, compte trois fenêtres en plein-cintre dont l'une d'entre elles, celle la plus proche de l'entrée est aveugle. Sur les photographies d'origine elles n'étaient pas aveugles. Elles ont donc été rebouchées. Mais ni la date précise et ni les raisons qui ont entraînés ces changements sont certaines.

#### La toiture :

-Les tuiles sont terre cuite. (Leur forme exacte compte tenu de leur hauteur est difficile à établir.). Les tuiles utilisées pour les réalisations des échoppes de la région étaient souvent des tuiles dites « de Gironde », en provenance de la vallée du Dropt ou bien, des tuiles plates moins nombreuses au m<sup>2</sup> donc plus économes et plus légères à supporter pour la charpente.

-Les gouttières sont en zinc et reposent sur des crochets.

-Deux acrotères sont positionnés au faîtage de la toiture.

#### Façade sud de l'échoppe :

-La façade est en pierres de taille de moyen appareil. On observe un bossage des pierres au niveau de cette façade.

-La porte est inscrite dans un arc en plein-cintre. Cet arc est composé de pierres installées en claveau ou voussoir. La clé de voûte saillante, est placée de profil. Elle est composée d'une volute elle-même décorée par des petites perles sculptées. L'arc en plein-cintre semble être délimité par un rouleau d'archivolte. Autour de cet arc, se trouvent de petits écoinçons avec à leurs extrémités des cornes d'écoinçons et des écoinçons circulaires avec des moulurations en forme d'oculi. Leur présence, permet d'accentuer un jeu de lumière créé grâce aux différents volumes et à leur profondeur. Cet arc repose sur des impostes situées au-dessus de piédroits imposants eux-aussi en pierre de taille. Des moulurations en bois sont présentes sur les battants de la porte pour lui donner du volume.

-Les fenêtres sont en plein-cintre. Elles sont à deux ventaux. L'arc est composé de deux voussures qui reposent sur une base saillante en pierre. Au sommet de l'arc se trouve une agrafe saillante. Dans les écoinçons on retrouve des oculi identiques à ceux de la porte. Leurs linteaux sont saillants et reposent sur les écoinçons.

-La façade est complétée par des doubles pilastres comportant chacun un chapiteau et une base. Les chapiteaux sont composés de volutes au niveau de la corbeille et de mascarons représentant des petits personnages la bouche ouverte, certainement pour faire allusion à la musique. L'échine est ornée d'oves. Ces pilastres rappellent le style ionique des temples antiques. Ils reposent sur un soubassement en pierre.

-L'entablement est constitué par une frise où est inscrit le nom de la « Société Musicale Saint-Martin ». Cette frise repose sur les pilastres. Quant à la corniche, elle est saillante et est composée d'un larmier d'une cimaise.

-Le fronton est rampant, semi-circulaire et délimité par des volutes verticales. Il est doté de modénatures en bas et moyen relief. Il s'agit d'une ruche qui repose sur un support et d'une poignée de mains. Ces deux sculptures sont situées dans le tympan du fronton. Une lyre surmontée d'une étoile font office d'acrotère.

La ruche et les abeilles sont des représentations fréquentes dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Elles désignent le travail collectif. Les mains jointes, sont le signe de mutualité, de l'amitié et de la solidarité. La lyre fait allusion à la musique. Enfin, l'étoile est la représentation de l'idéal qui guide la Société jusqu'à aujourd'hui. La date de l'inauguration et également inscrite sur le fronton.

-La composition et les modénatures du fronton rappellent ceux de l'époque baroque.

-La couleur bleue des volets et de la porte est peut-être due au fait que ce soit un fond de couleur que possédait la mairie. Ce choix de nuance est antérieur aux années 1990.

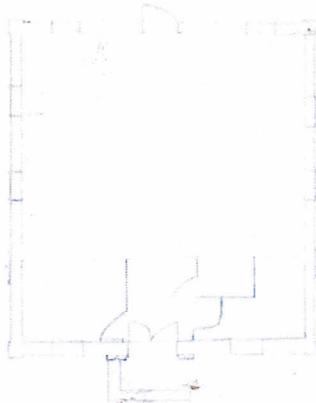
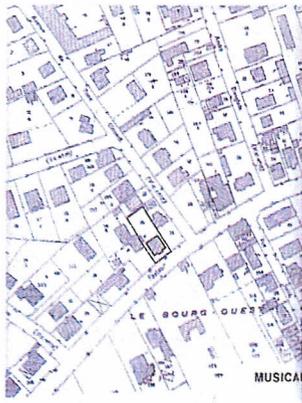
#### NOTICE :

La Société Musicale Saint-Martin est la plus ancienne association de Pessac encore en activité. C'est la seule échoppe associative connue à ce jour en Aquitaine. Elle s'inscrit dans le cadre de la paroisse Saint-Martin. La commune de Pessac lui a succédé, après la Révolution dans les mêmes limites. Depuis sa création, elle participe à toutes les fêtes de la commune et aux concours d'harmonie durant lesquels elle a été distinguée à plusieurs reprises. L'harmonie pessacaise et celles de manière générale, sont le résultat de la modernisation des instruments au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et de la démocratisation de l'enseignement musical. Ces progrès permettent l'âge d'or des orchestres d'harmonie et de ses déclinaisons locales comme les sociétés musicales. La vie de la société est marquée par la discipline, le respect mutuel, la solidarité, par exemple, lors de mariages ou de décès, et par un effort de formation. Elle regroupe différents corps de métiers autour d'une organisation qui se veut démocratique dans son mode de fonctionnement. Les principes mutualistes, datent de l'Antiquité. En France, les confréries, les corporations... sont à l'origine des sociétés mutualistes du XIX<sup>ème</sup> siècle soumises au régime d'autorisation établi par Napoléon III.

Le bourg de Pessac dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, est constitué d'un habitat groupé desservi par des commerces et des ateliers de proximité. Il est né au sud de l'Eglise. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, un ensemble plus ou moins différent de maisons de campagne, de modestes échoppes à l'élégante chartreuse, est construit par les classes moyennes bordelaises autour du centre de Pessac dans le but, de créer un véritable quartier parmi les autres que compte la ville. La vie associative y est très intense et variée. On retrouve de nombreux cafés et restaurants le long de la route Bordeaux-Pessac.

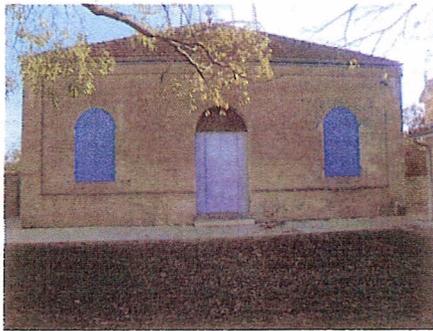
Conçue à l'origine pour permettre aux populations modestes d'accéder à la propriété, l'échoppe se développe dans ce contexte de croissance démographique et économique autour de Bordeaux. L'échoppe est à la fois descendante de celle des faubourgs et l'héritière de la maison à un étage et à deux travées de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est un siècle de mutations, marqué par l'émancipation de la bourgeoisie. L'architecture adopte tous les styles de l'antique au rococo après l'essoufflement en architecture vers 1830 du style néo-classique. On peut retrouver les traces de ses diverses influences sur la façade de l'échoppe étudiée. Ces différents styles qui se fondent dans le même édifice peuvent être compris comme ayant une valeur symbolique.

Enfin, si l'on se rapporte au Plan Local d'Urbanisme, l'échoppe située à la jonction de la zone UCv (tissu urbain de centre ville) et UPc (tissu pavillonnaire compact), est en partie protégée par la réglementation en vigueur dans ces espaces. Par l'intérêt qu'elle représente, elle a certainement dû jouer un rôle dans l'élaboration de ces zones. Par ailleurs, elle ne fait l'objet d'aucun classement, ce qui constitue une menace pour sa pérennité.

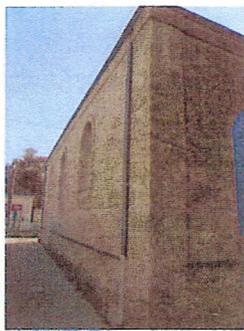


Musique St Martin  
EXA 2014/15

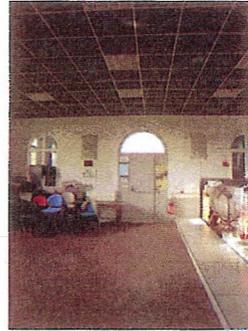
Plan cadastral et croquis.



Façade nord de l'échoppe



Façade est de l'échoppe



Intérieur



Buste d'Edmond Grageneuve



Statue et cors



Porte-manteau et lampadaire



Photo des locaux de la Musique Saint-Martin en 1907.



Même photo de la Musique aujourd'hui.

Photographie de 1907 et des années 1980.

\*ARCHIVES :

-Archives de la Société Musicale Saint-Martin

\*BIBLIOGRAPHIE :

- CAGNATO, Viviane (dir.), *Maisons de Gironde tome 2*, Bordeaux, Editions le Festin, 2010
- CLEMENS, Jacques, *Pessac*, Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alain Sutton, 1999
- CLEMENS, Jacques, *Pessac Bourg*, Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alain Sutton, 1999
- JULLIAN, Camille, *L'Histoire de Bordeaux*, 1895
- TRIBALAT, Jacques, *L'échoppe, un art de vivre*, Mérignac, Editions, 2003
- BUREAU DU TOURISME DE PESSAC, *Le livre de Pessac*, 1988

\*WEBOGRAPHIE :

- « <http://www.sudouest.fr> Consulté le 20/10/2011 »
- « <http://www.pessac.fr> Consulté le 20/10/2011 »
- « <http://www.federation-quartiers-pessac.com> Consulté le 22/10/2011 »
- « <http://www.lacub.fr/plan-local-d-urbanisme-plu> Consulté le 22/10/2011 »

\*PERSONNES SOLICITEES POUR LA REDACTION DE CE DOSSIER :

- Monsieur et Madame Clémens : responsables de l'association
- Madame Lalanne : responsable des archives de Pessac
- Madame Gerbier : documentaliste de la Mairie de Pessac
- Monsieur Philippot : direction aménagement et cadre de vie de la Mairie de Pessac
- Monsieur Simone : TV7